

Qualité de la saisie des données

Pourquoi est-il nécessaire de saisir précisément les informations des inscriptions ?

En période de pré-inscription, à la rentrée ou en cours d'année, vous saisissez ou intégrez les inscriptions depuis un outil partenaire.

Pour **chaque apprenant et responsable**, dans la mesure du possible, vérifiez à partir d'un document officiel que l'orthographe des données d'état civil (EC) et d'adresse sont correctement saisies.

La **qualité de saisie a un impact** direct pour :

- ⇒ Chaque apprenant,
- ⇒ Chaque responsable,
- ⇒ Pour les utilisateurs en établissement de l'ensemble des outils informatiques utilisés pour :
 - L'Enseignement Agricole,
 - Les partenariats avec l'Éducation Nationale (MENJS) et les Conseils Régionaux,
 - La gestion de la vie scolaire (via les éditeurs privés),
 - La gestion de la vie pédagogique (EN, ressources numériques, manuels numériques, CDI/CDR).

⚠ Les éventuelles **corrections a posteriori** sont chronophages et peuvent-êtres complexes à régler en établissements, en SRFD et en centrale... Elles nécessitent parfois de solliciter plusieurs intervenants.

ℹ L'état civil (EC) comprends (attention à l'ordre des noms et prénoms) :

- ⇒ Civilité,
- ⇒ Nom d'usage et nom de naissance
- ⇒ Prénom (usuel) et tous les prénoms (séparés par une virgule),
- ⇒ Date de naissance,
- ⇒ Lieu de naissance : commune de naissance et pays de naissance,
- ⇒ Sexe.

La saisie des inscriptions a des impacts à différents niveaux.

